

Desjardins dans Kamouraska et Chaudière-Appalaches

20 caisses

4 centres Desjardins Entreprises

+ de 280 000 membres particuliers
et entreprises

+ de 9,6 G\$ d'actif

+ de 17 M\$ en retour à la
collectivité en 2016

Des ressources sont disponibles pour vous guider dans le dépôt d'un projet.

- La direction générale de votre caisse
- Les représentants du conseil régional Kamouraska et Chaudière-Appalaches

Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska

418 492-4011 | Sans frais : 1 877 851-4011

Caisse Desjardins des Champs et des Bois

418 495-2420 | Sans frais : 1 877 636-2737

Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière

418 856-2340 | Sans frais : 1 866 856-2340

Soumettez votre projet



Passez à l'action grâce au Fonds de 100 M\$

Ensemble, concrétisons des projets pour notre communauté et l'économie de notre région.

Qu'est-ce que le Fonds de 100 M\$?

Le Mouvement Desjardins, plus grand groupe coopératif financier au Canada, a annoncé la création d'un Fonds de 100 M\$* sur trois ans pour soutenir les projets régionaux qui favorisent l'entrepreneuriat, le développement des affaires et l'innovation économique et sociale.

Leaders socioéconomiques de notre région, les caisses Desjardins utilisent ce levier additionnel pour faire émerger des projets novateurs ayant des retombées positives.

Une autre façon de contribuer à enrichir la vie des personnes et des communautés !

*Le montant de 100 M\$ est disponible sur trois ans pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario.

Principaux critères de sélection des projets**

- Alignés sur les priorités régionales :
 - stimuler le développement du territoire en soutenant des projets porteurs pour la région
 - promouvoir, soutenir et favoriser des initiatives pour les jeunes et pour l'entrepreneuriat
- Être en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins (éducation financière, responsabilité sociale, développement durable, prise en charge des milieux par les personnes)
- Avoir des objectifs de développement clairs et bien documentés
- Présenter des retombées positives à moyen et à long termes

Nous souhaitons appuyer des initiatives qui influencent positivement la vitalité de nos milieux par la mobilisation et l'implication des principaux acteurs de la communauté.

Période de dépôt des projets

Du 1^{er} mai au 1^{er} septembre 2017

Le conseil régional Kamouraska et Chaudière-Appalaches est composé de dirigeants élus et de directeurs généraux représentant toutes les caisses de la région. Forts de leur connaissance et de leur proximité avec le milieu, ils ont le mandat de faire émerger, de sélectionner et de recommander les projets pour la région.

**Cette liste n'est pas exhaustive et le comité de sélection demeure libre du choix des projets les plus en lien avec les priorités régionales.